

Fiche API accès aux données publiques

API BOAMP

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES DE MARCHÉS PUBLICS

Fournisseur

Direction de l'information légale et administrative
(DILA)

Auteur

Direction de l'information légale et administrative
(DILA)

Nom de la base de données accédée

BOAMP

Site de diffusion

www.boamp.fr

Contenu des données

Créé par le décret n° 57-435 du 4 avril 1957, le BOAMP diffuse :

- les avis d'appel public à la concurrence et les résultats de marchés de l'État, de l'armée, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
- il publie également des contrats de partenariat public-privé et des avis de concession ;
- il est précisé à l'article 33 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics qu'une diffusion est obligatoire au BOAMP pour tous les marchés dont le montant est supérieur aux seuils européens ;
- en dessous de ces seuils, une publication reste obligatoire au BOAMP ou dans un journal habilité à recevoir des annonces légales. Pour les marchés à procédure adaptée (MAPA) inférieurs à 90 000 € HT, l'acheteur public a le choix des supports qu'il utilisera pour assurer la publicité de ses marchés.

Mise à jour des données

Données numériques représentant le texte intégral des annonces.
Une mise à jour hebdomadaire des données est mise en place.

Nature de l'application

L'API BOAMP est une interface de programmation d'applications permettant d'accéder directement aux annonces du BOAMP en fonction de critères de sélection prédéfinis.

Ainsi les résultats pourront être obtenus, à la demande, en XML, en JSON ou au format Excel.

Utilisation

L'utilisation de l'API BOAMP se fait en deux temps :

- Lancement d'une requête d'interrogation/filtrage en passant différents paramètres ;
- Prévisualisation des premiers résultats ou téléchargement des données complètes.

Les résultats peuvent être obtenus, à la demande, en [CSV](#), en [JSON](#) ou au format [EXCEL](#).

La description du modèle de données de l'API se trouve [ici](#).

Pour plus de précisions sur l'utilisation de l'API et pour faciliter l'accès et la réutilisation des données ouvertes, consulter cette [rubrique](#).

Evolution

Des mises à jour de l'API sont réalisées par l'éditeur OpenDataSoft. Elles sont mises à disposition à l'initiative de la DILA.

Mise à disposition de l'API

L'API BOAMP est disponible sur le site boamp-datadila, api.dila.fr ; elle est également référencée sur data.gouv.fr et sur api.gouv.fr.

Conditions d'utilisation

L'API BOAMP est utilisable gratuitement.

[Réutilisation des données](#) et [Avertissement sur les données personnelles](#) : voir fiche [BOAMP](#).

Contact

Direction de l'information légale et administrative
Cellule administration des données
26, rue Desaix
75727 Paris Cedex 15
donnees-dila@dila.gouv.fr

Toutes ces informations sont disponibles sur le site : www.data.gouv.fr et <https://api.gouv.fr> et dans le [Répertoire des informations publiques](#) de la DILA.